

Message du maire

Rapport sur la situation financière

LES REVENUS

Selon les dernières estimations, le total des revenus devrait être supérieur de ± 30 000 \$ au budget de 1450 000 \$. On doit toutefois noter une baisse significative des sommes provenant de la taxe de mutation (taxe de bienvenue) ; il y aurait eu moins de transactions immobilières cette année.



LES DÉPENSES

Le total des dépenses serait inférieur de ±150000 \$ au budget.

Des économies de salaire, une priorisation des dépenses d'entretien, et le report de certains travaux dans l'attente d'une subvention gouvernementale, expliquent en majorité cet écart.

Au final, nous devrions terminer l'année 2016 avec un surplus d'opérations de ±240 000 \$.

Nos trois dernières années de gestion serrée des dépenses totalisent un surplus libre accumulé qui dépasserait les 700 000 \$.

Afin de garantir le maximum de suivi et de transparence dans l'utilisation de ces argents, je proposerai au conseil de transférer par règlement, une grande partie de cette somme dans un fonds spécial, réservé à la réfection de nos infrastructures municipales.

(suite p. 2)



L'équipe du journal

Message du maire

Rapport sur la situation financière

PROJECTION POUR 2017

Le budget de 2017 sera dans la continuité, soit : une saine gestion des dépenses d'opérations, des travaux d'entretien de voirie mieux ciblés et un compte de taxes de base ne dépassant pas l'inflation annuelle.

Le fait de disposer d'une bonne marge financière viendra appuyer nos différents dossiers de demande de subventions. L'objectif du conseil est d'obtenir au minimum 1 \$ de subvention de programme pour chaque 1 \$ investi de nos taxes. C'est la seule façon de « rénover » Saint-Didace, tout en maintenant une taxation raisonnable.

Nous sommes maintenant en excellente situation financière pour débuter une longue période de travaux majeurs. Dès le début de 2017, je déposerai au conseil, une planification à long terme des travaux majeurs d'infrastructures tout en y indiquant la méthode de financement et la provenance des fonds.

Déjà pour 2017 nous pouvons prévoir la réfection de la Rue principale (subvention de ±300000 \$) et de plus, la construction du nouveau « chalet des loisirs » (pour lequel nous avons déjà la confirmation de subventions totalisant plus de 150000 \$).

En conclusion, malgré une population réduite sur un grand territoire à entretenir, nous pouvons maintenant envisager de rénover nos chemins et bâtiments, et ce, dans un avenir prévisible.

Équipe du journal:

André Allard
Raymonde Ally
Manon Champigny
Francine Coutu
Normand Grégoire
Francine Labelle
Martin Larrivée
Jesús Mora
Élisabeth Trudeau

Impression

Véronique Vézina

Tout ce qui s'imprime

Pour nous joindre:

iournal@saint-didace.com

Je voudrais remercier tous les membres du conseil pour leur soutien, ainsi que les gestionnaires et employés municipaux pour leur travail et leur collaboration nécessaires pour atteindre ces bons résultats.

Pour plus de détails, je vous invite à la séance du 19 décembre pour l'adoption du budget 2017.

À très bientôt,

YVES GERMAIN, maire

(Voir détails situation financière p 4 et 5)

Assemblée publique de consultation



Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

- 1. Lors de sa séance du 15 août 2016, le conseil municipal a adopté un projet de règlement pour modifier le règlement de zonage (résolution 2016-08-113).
- 2. Cette modification permettrait la construction de plusieurs habitations unifamiliales sur un seul terrain en zone VA et traite des conditions à rencontrer pour ce faire.
- 3. Une assemblée publique de consultation à ce sujet sera tenue à l'École Germain-Caron, le 10 décembre 2016 à 9 h 30. Au cours de cette assemblée, toute personne intéressée pourra se faire entendre.
- 4. Le projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Saint-Didace ce 10 novembre 2016. ANDRÉ ALLARD directeur général

Du radon dans ma maison: 7 choses à savoir 1. Le radon est un saz incolore et inodore qui s'infiltre dans votre maison, de façon complétement inaperçue. 2. Le radon est la seconde cause de cancer du poutnon après le tabasisme et la première cause chez les non-fumeurs. 3. Presque toutes les maisons au Canada contiennent un certain niveau de radon. Au Québec, on estime qu'une maison sur dix a un problème de radon. 4. Les concentrations de radon varient d'une maison à l'autre, même si elles sont voisines. 5. Il faut faire un test d'une durée d'au moins trois mois pour savoir sit e niveau de radon est préceupant ou non. Santé Canada recommande d'utiliser une mesure à lons terme, de préférence entre septembre et avril, lorsque les portes et les fenêtres sont sénéralement fermées. 6. Si la concentration de radon dans votre maison est supérieure à la directive canadienne de 200 becquerels par mêtre cube, vous devez prendre des mesures d'atténuation. 7. La dépressurisation active du soi est la méthode de réduction du radon la plus courante et la plus efficace. Pour en savoir plus au sujet du radon: http://canadiensensante.ec.ca/security-securite/radiation/radon/home-test-maison-fra,php



Situation financière au 14 novembre 2016

	2015	20	16
	Réel	Budget	Probable
<u>REVENUS</u>			
Revenus de taxes	1 183 053	1 206 337	1 224 037
Paiement tenant lieu de taxes	3 163	382	3 013
Autres recettes de source locale	110 805	77 380	84 349
Transferts	177 707	164 104	163 936
<u>Total des revenus</u>	1 474 728	1 448 204	1 475 334
<u>DÉPENSES</u>			
Comptes temporaires		189 803	136 861
Administration générale	302 936	260 452	287 715
Sécurité publique	181 451	179 395	181 205
Transport	457 920	523 245	401 099
Hygiène du milieu	137 020	151 182	151 516
Santé et bien-être	100	2 500	187
Aménagement et urbanisme	46 448	16 334	20 543
Loisirs et culture	70 697	34 682	37 135
Frais de financement	6 308	2 928	3 020
Conciliation à des fins fiscales	8 919	7 364	7 783
Total des dépenses	1 211 799	1 367 885	1 227 064
<u>Immobilisations</u>			
Revenus de transfert		472 850	17 000
Affectations de surplus	5 754	387 334	8 076
Autres revenus			
Dépenses d'investissement	5 754	-940 500	-29 776
Résultat net des affectations		-80 316	-4 700
<u>RÉSULTAT</u>	262 929	3	243 570

Contrats de 25 000\$ et plus accordés pendant l'année:

nom	montant	objet
Jobert inc.	689 738.03 \$	Réfection de la rue Principale
Excavation Allard inc. (3 ans)	518 983.44 \$	Déneigement des chemins
Excavation Allard inc. (3 ans)	78 983.44 \$	Sablage des chemins
		_

Rémunération du Conseil:

	maire	conseillers
rémunération de base annuelle	5 483.16 \$	1 827.24 \$
allocation de dépenses annuelle	2 741.58 \$	913.62 \$
réunion préparatoire de séance régulière	112.98 \$	37.66 \$
séance spéciale	33.55 \$	11.12 \$
rémunération de base annuelle (MRC)	6 148.37 \$	
allocation de dépenses annuelle (MRC)	3 074.19 \$	



Demande de dérogation mineure

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétairetrésorier, que :

- Une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du lot 5 127 393 (751 chemin du Lac-Thomas) aux fins de construire un bâtiment secondaire.
- 2. La hauteur de cette construction serait de 5,44 mètres alors que le règlement prévoit qu'elle ne peut dépasser la hauteur du bâtiment principal (4,52 mètres).
- 3. De plus, ce bâtiment serait situé en cour avant et empiéterait dans la marge avant.
- 4. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa séance ordinaire, le 12 décembre 2016 à 20 h, à la salle de l'Auberge du Château.
- 5. Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace ce 10 novembre 2016. ANDRÉ ALLARD directeur général

Demande de dérogation mineure



Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétairetrésorier, que :

- 1. Une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du lot 5233031 (130 à 150 chemin du Lac-Lewis) aux fins de le morceler pour pouvoir aliéner une partie de terrain pour le chalet numéro 130.
- 2. La superficie du nouveau lot serait de 770 mètres carrés alors que la norme est de 4000 mètres carrés.
- 3. Toutefois, si la dérogation était accordée, cela régulariserait une autre dérogation puisque le règlement de zonage ne prévoit qu'un seul bâtiment principal par lot.
- 4. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa séance ordinaire, le 12 décembre 2016 à 20 h, à la salle de l'Auberge du Château.
- 5. Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace ce 16 novembre 2016. ANDRÉ ALLARD directeur général



Avis public

Le conseil municipal, lors de sa séance du 14 novembre, a proposé un règlement interdisant l'épandage de matières fertilisantes biologiques et de pâtes et papier lors de certains jours de l'année. Toutefois, le conseil aimerait connaître l'opinion des citoyens concernant ce règlement.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine séance, le 12 décembre prochain. Toute personne intéressée pourra donc se faire entendre à ce sujet.

Vous trouverez, ci-après, le projet de règlement.

André Allard, directeur général

Projet de règlement sur l'épandage de déjections animales et de boues ou résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers

ATTENDU que la villégiature constitue une utilisation importante du territoire municipal;

ATTENDU qu'il y a lieu de protéger cette utilisation le plus possible et particulièrement durant les longs week-ends;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 11 octobre 2016;

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le conseil municipal de Saint-Didace et ledit conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

Article 1

Le présent règlement portera le titre de « Règlement sur les épandages de fertilisants ».

Article 2

L'épandage de fertilisants, nommément les déjections animales et les boues ou les résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers, est interdit aux dates suivantes :

- les 22, 23 et 24 juin;
- les 20, 21 et 22 juillet
- les 27, 28 et 29 juillet
- les 1er, 2 et 3 septembre.

Article 3

Nonobstant l'article 2, le directeur général peut, par écrit et sur demande, autoriser une personne à effectuer un épandage interdit par le règlement. Dans le cas où il y a eu de la pluie pendant trois jours consécutifs, il doit accorder l'autorisation.

Article 4

L'application du présent règlement est confiée à l'inspecteur municipal.

Article 5

Quiconque procède à un épanda	age un jour où l'épandage est interdit commet une
infraction et passible d'une amende de	\$ avec les frais pour une première infraction
et de\$ avec les frais pour une sec	onde infraction.

Si le contrevenant est une personne morale, ces frais sont doublés.

Si l'infraction se continue, chaque journée constitue une infraction séparée est passible des amendes citées précédemment.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



Campagne de financement annuelle :

Encore cette année le Club Optimiste procédera à la vente de sucre à la crème, de fudge, de chocolat et de gâteaux aux fruits. Pour réservation, veuillez communiquer avec moi. Merci de nous encourager!

Fête de Noël à l'école

Cette année, il y aura une petite fête pour les jeunes de l'école, le 22 ou 23 décembre en après-midi à l'école Germain-Caron. En plus, nous récompenserons les élèves méritants et disciplinés de la première étape.

Je suis désolée, mais ma santé ne me permet pas de faire une grosse fête comme avant. Merci de votre compréhension. Diane Dupuis

GUY DESJARLAIS, président Club Optimiste St-Didace 450 835-1962











24

Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace

Unité de la Maskinongé, St-Didace, célébrations eucharistiques

Messes du mois de décembre 2016

	04 Josée Coutu par ses parents
	04 Donia Deschênes par Jacques et Carmen Deschênes
04	Parents défunts par Lucille et Émile Adam
04	Dominique Lefrançois par famille Madeleine Lajoie
11	Laurette Armstrong par la succession
11	Clémence Gélinas par son époux
11	Agnès Brissette par famille Omer Allard
11	Gilles Dessureault par la famille
18	Micheline Thériault par son époux
18	Raymond Paquin, 10e anniversaire par Martine et Michel Paquin
18	Stéphanie Labrie par la famille
24	Fernand St-Cyr par son épouse et ses enfants
24	Pierrette Gravel-Paquin par Pierrette Malo
24	Dominique Lefrançois par Armand Lajoie
24	Agnès Brissette par sa fille Diane

24 messe de minuit à 22 h

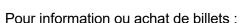
Messes du mois de janvier 2017

01	Cyrille Branchaud par son epouse
01	Parents défunts par Lucille et Émile Adam
01	Stéphane Labrie par la famille
80	Laurette Armstrong par la succession
80	Claude Raymond par son épouse
15	Thérèse Laurent-Gingras par famille Jean-Claude Lajoie
15	Agnès Brissette offrande aux funérailles
22	Genest Michaud par la famille
22	Parents défunts par Madeleine St-Cyr
29	Jeanne d'Arc Comtois par Héliane Beausoleil
29	Sylvain Ritchie par la famille

Concert bénéfice à l'église de St-Didace

Chorale L'Arbre de vie

le samedi 10 décembre à 19 h 30 15 \$ si achat à l'avance ou 18 \$ à la porte



ROLLANDE GRÉGOIRE 450 835-4028 CARMEN DESCHÊNES 450 835-4897 Communauté chrétienne St-Didace



Joyeux Noël et heureuse année Joie, santé et bonheur

Note:

1 messe 15 \$, 1 lampe du Sanctuaire 10 \$, 1 lampion 5 \$

Merci

ROLLANDE GRÉGOIRE 450 835-4028 Communauté chrétienne St-Didace







110, rue St-Gabriel St-Gabriel-de-Brandon (Québec) JOK 2N0

Téléphone: (450) 835-4774 Télécopieur: (450) 835-9880 Dépanneur Chez Margot 100, Route 349 St-Didace, Qc JOK 2GO Canada ebrlefrancois@hotmail.com Tél. / Téléc. : 450-835-9615

Info biblio de décembre

Info biblio décembre 2016

- Horaire:
- Dimanche de 10 h 15 à 11 h 30
- Mercredi de 13 h 15 à 15 h 30
- Mercredi de 18 h 30 à 20 h

Heures d'ouverture

Une erreur s'étant glissée dans l'entête de l'Info biblio de novembre, je vous rappelle que c'est désormais le mercredi après-midi que les élèves de l'école Germain-Caron viennent à la bibliothèque. Tout le monde est bienvenu durant cette période.

Horaire des fêtes

Votre bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2016 au 10 janvier 2017. La durée des prêts sera ajustée en conséquence.

Concours auteurs québécois

Les tirages pour le concours auteurs québécois auront lieu mercredi le 14 décembre, en après-midi pour les élèves et en soirée pour les autres.

Nouvelles ressources numériques : PressReader.

Depuis le 1er septembre, la ressource numérique Eureka offerte à nos abonnés a été remplacée par PressReader. Il s'agit d'un kiosque à journaux numériques complétant la nouvelle collection de magazines numériques disponibles sur Zinio. Il offre, dès leur parution les journaux quotidiens (nationaux et internationaux), les hebdos régionaux et des magazines tendance. Il est offert gratuitement à nos abonnés sur ordinateur (PC et Mac) et appareil mobile (Apple et Android). Le nombre d'emprunts est illimité, sans date de retour.

Une démonstration des principales fonctionnalités est disponible en ligne : http://blog. pressreader.com/use-pressreader/

Pour se connecter gratuitement à PressReader sur un ordinateur ou un appareil mobile, il faut d'abord s'authentifier avec son numéro d'usager et son NIP sur le site web du Réseau BIBLIO CQLM.

En espérant que cette nouvelle ressource saura combler les usagers accros d'actualité!

Généalogie Québec

Partez à la recherche de vos ancêtres avec la ressource numérique Généalogie Québec, qui s'adresse autant aux férus de généalogie qu'aux néophytes. Grâce aux guides d'utilisation disponibles sous l'onglet «À propos», établir son ascendance n'aura jamais été aussi enrichissant et amusant!

Tout comme PressReader, Généalogie Québec est disponible sur le site du Réseau BIBLIO CQLM, sous l'onglet des ressources numériques.

Nouveautés :



Harry Potter et l'enfant maudit, John Tiffany et Jack Thorne d'après une nouvelle de J.K. Rowling, éditions Gallimard.

Cette pièce met en scène les nouvelles aventures d'Harry Potter dix-neuf ans après la fin de la saga de J.K. Rowling.

Nous retrouvons Harry, Hermione, Ron et les autres héros à l'âge adulte, tel que nous les avons quittés à l'épilogue d'*Harry Potter et les Reliques de la Mort*, qui se situe dix-neuf ans après le dénouement du combat d'Harry

contre Voldemort et les forces du Mal. L'enfant maudit est Albus Severus, le cadet des trois enfants d'Harry et Ginny Potter. Être Harry Potter n'a jamais été facile et ne l'est pas davantage depuis qu'il est un employé surmené du ministère de la Magie, marié et père de trois enfants.



L'Autre Reflet, Patrick Sénécal, éditions Alire

Michaël Walec désire de tout son être devenir auteur. Problème majeur, le roman noir qu'il tente d'écrire manque d'intensité et d'émotions. Le coup de fouet dont son thriller a besoin, il le trouvera dans les histoires fortes, mais rédigées sans talent, d'une de ses étudiantes. Le fait qu'il enseigne dans une prison et que Wanda, l'élève en question, ait décrit ses meurtres n'empêche pas Michaël d'incorporer ces idées et impressions dans son propre roman. Michaël connait la gloire avec « Sous-pression », mais à son grand désespoir, le succès s'estompe avec ses romans suivants. Mais

voilà que Wanda obtient sa libération et sa réaction n'est pas celle escomptée...

Par le maître québécois du thriller noir.



Légendaires 19. World Without : Artémus le Légendaire, Patrick Sobral, éditions Delcourt

Les Légendaires sont-ils une invention ou ont-ils vraiment existé? Qui est cet étrange Artémus qui se dit le véritable héros d'Alysia? Deux questions auxquelles devrait répondre en partie ce tome 19, très attendu.

Trois titres de la collection Mon premier animalier des éditions Auzou : Les oiseaux du Québec, Les animaux

du Grand-nord, Les animaux du Québec

Avec ses belles photos et ses textes simples cette collection plait aux jeunes curieux.



Club de lecture

Le club de lecture organise deux activités d'envoi de carte de Noël aux prisonniers politiques. Le premier sera fait par les élèves de la classe d'Édith, le 7 décembre et l'autre aura lieu le 13 décembre à 13 h 30 dans le cadre du club de lecture.

Apportez vos cartes de Noël sans texte et avec enveloppes. Le club de lecture accepterait vos dons si vous avez des cartes (sans texte et avec enveloppes) qui ne vous servent pas. Apportez-les à la bibliothèque.

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaite un très joyeux Noël et une excellente année.

Pour information, réservation ou renouvellement, laissez un message au 450 835 4184 poste 8205 ou par courriel à <u>biblio@saint-didace.com</u>

CHRISTIANE MORIN, coordonnatrice de votre bibliothèque







Message de l'école Germain-Caron

Bonjour chers concitoyens,

Sortie le 26 octobre au théâtre de la Salle Rolland Brunelle

Tous les élèves de l'école Germain-Caron ont assisté à la représentation de la pièce de théâtre Les chroniques du Laboratoire Unik de la compagnie LaboKracboum. La pièce représentait un mélange de cirque, de théâtre et de danse. Dans un laboratoire, des scientifiques essayaient de créer une nouvelle expérience en mélangeant toutes sortes d'ingrédients étranges dans une boite. Surprise!!! Un pantin désarticulé aux jambes de ballerine sort de la boite..... Les élèves ont eu la chance de rencontrer les comédiens une fois la pièce terminée.

Rallye organisé par l'Association forestière de Lanaudière

Par un bel après-midi pluvieux du 3 novembre, Jean-Philippe et Stéphanie de l'Association forestière de Lanaudière nous ont organisé un rallye dans le sentier du Mont Marcil. Plusieurs d'entre nous ont donc enfilé des sacs de poubelles géants pour se protéger de la pluie... Ces précipitations ne nous ont pas empêchés d'avoir du plaisir tout en apprenant sur la faune et la flore qui nous entourent. Nous devions trouver des sacs cachés dans lesquels il y avait des questions pour tous les âges... Parfois, il y avait des indices comme des images ou encore des objets réels. Il y avait même une peau de couleuvre perdue lors d'une mue.

Prisonniers politiques

Le 7 décembre prochain, tous les élèves de la classe de 4-5-6 écriront des cartes de Noël à 3 personnes en particulier. Fomusoh Ivo Feh, un Camerounais, est un jeune qui risque de 20 ans d'emprisonnement parce qu'il a envoyé un texto pour rigoler à un de ses amis. Ce texto avait des propos inadéquats qui parlaient de politique, mais est-ce une raison de faire de la prison pour cela? Il y a aussi Annie Alfred qui est une enfant qui vit au Malawi. Elle a 10 ans... Malheureusement, elle est atteinte d'albinisme. Elle est donc poursuivie par des gens qui pensent que des parties de son corps ont des pouvoirs magiques... Ils pensent qu'ils pourront devenir riches s'ils réussissent à voler ses cheveux ou encore ses os... Finalement, il y a aussi les premières nations West Moberly et Prophet River qui luttent pour préserver leurs terres ancestrales... Le gouvernement avait promis de protéger leurs terres, mais finalement il a approuvé un projet de construction d'un barrage ce qui causera des dommages permanents de cette région. Mesdames Beaulne sont venues le 2 novembre nous expliquer ces situations et elles reviendront le mercredi 7 décembre pour nous guider dans la rédaction de nos cartes.

Visite de M. Beaulieu

Dans le but d'en apprendre davantage sur les arbres et pour nous aider à reconnaître les conifères et les feuillus qui nous entourent, M. Pierre Beaulieu est venu avec nous dans le sentier du Mont-Marcil lors d'une période de sciences. Il nous a expliqué en détail les particularités des différentes essences d'arbres... Il nous a même offert de délicieuses pommes juteuses... La même journée, il est également venu rendre visite aux élèves de la classe de 1-2-3 pour les aider à identifier les plantes qu'ils avaient récoltées dans leur herbier... Merci beaucoup M. Beaulieu!!!

Poissons rouges

Nous avons accueilli 3 nouveaux amis le mois dernier. Ils s'appellent respectivement Pizza, Jello et Robulle Fish... En fait, ce sont 3 poissons rouges offerts par Madame Gina Langlais. Pizza et Jello sont les poissons des élèves de 1-2-3 tandis que Robulle est notre petite mascotte... On s'amuse à lui attribuer des points sur ClassDojo, car il respecte la règle de classe suivante : se déplacer calmement et en silence...

Citrouilles à vendre.

Lors de nos cours d'arts plastiques, tous les élèves de l'école ont décoré des magnifiques citrouilles à l'aide de rubans, de gouache, de brillants et de pochoirs. Nous les avons ensuite offertes en échange d'une contribution volontaire. Toutes les citrouilles avaient été offertes par Madame Annie Gosselin, la maman de Méliane et Nimue.

Fête de l'Halloween

Lors de la journée de l'Halloween, en matinée, nous avons fait la fête. Nous avons dansé, chanté (karaoké), mangé des collations sucrées... En après-midi, les élèves de la classe de 4-5-6 ont organisé un tunnel de la peur pour les élèves de 1-2-3. Chacun était invité à passer dans le tunnel horrifiant. Aussi, M. Desjarlais est venu nous donner des sacs de bonbons succulents... Merci!

Soupes et muffins

Merci à nos bénévoles légendaires pour la soupe et les muffins... (Mme Tremblay, Matilde et Isabelle)

Ce mois-ci, nous avons également eu la chance de goûter à la délicieuse soupe de Mme Sylvie Branconnier. Merci!!!

LES ÉLÈVES DE 5^E ET 6^E ANNÉE de l'école Germain-Caron



Message du service incendie, division prévention

En cette saison hivernale qui approche à grands pas, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray vous invite à profiter en toute quiétude de la chaleur et du confort que vous procure votre poêle à bois ou votre foyer. Voici quelques conseils utiles pour une utilisation sécuritaire :

Le ramonage pour éliminer la créosote

La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil ; sinon, au moins une fois par an.
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.
- Nous vous recommandons de vous munir d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray profite de l'occasion pour vous souhaiter une belle période hivernale en toute sécurité!

Pour obtenir de plus amples informations :

FRANCIS DOYON, agent de prévention Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray 450 836-7007, poste 2743 1 877 836-7007, poste 2743 fdoyon@mrcautray.qc.ca

Politique de soutien aux projets structurants



La MRC de D'Autray a mis en place une politique de soutien aux projets structurants. Elle s'adresse aux organismes à but non lucratif, aux coopératives non financières, aux municipalités et aux organismes des réseaux de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement, du patrimoine ou des

services sociaux. Cette politique comprend cinq programmes de subvention dont l'objectif est d'améliorer les milieux de vie.

- Programme d'aide aux collectivités rurales (anciennement Pacte rural, une enveloppe est réservée pour des projets ayant lieu sur le territoire de la municipalité)
- Programme de mise en valeur et entretien des infrastructures récréotouristiques
- Programme d'aide à la promotion touristique
- Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents
- Programme d'aide au développement d'infrastructures d'accueil industrielles

Un appel de projets est lancé pour l'ensemble de ces programmes, dont la date limite est fixée au 15 décembre 2016.

Pour de plus amples informations sur ces programmes, vous pouvez consulter le site Internet de la MRC de D'Autray au http://www.mrcautray.com/cld/ ou communiquer avec Mme Joelle Paiement, agente de développement local, jpaiement@mrcautray.qc.ca ou au 450 836-7007 poste 2526.



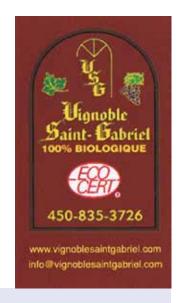
Huit points de service pour mieux vous servir!

Un seul numéro : 450 886-3843

www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel Saint-Gabriel-de-Brandon J0K 2N0 450 835-3428



de la millio

Cible Famille Brandon

Les activités à venir à votre Maison de la Famille...

Petite Marmite Santé 1 et 2

1- Pour cet atelier de cuisine, nous vous proposons de venir concocter des petits cadeaux d'hôtesse tous aussi délicieux les uns que les autres.

Date: Jeudi 15 décembre Coût: 10 \$ et un plat à partager pour le dîner.

Heures: 9 h à 15 h

2- Pour la 2^e Petite Marmite, le thème sera : vos recettes coup de cœur! Inscrivezvous en donnant votre recette préférée qui sera partagée avec le groupe. Avec toutes ces recettes que vous adorez, vous serez inspirés pour vos prochains repas!

Date: Jeudi 26 janvier **Coût**: 5 \$ et un plat à partager pour le dîner.

Heures: 9 h à 16 h

Sortie aux glissades de St-Jean-de-Matha

Une journée complète pour passer du bon temps avec vos enfants. L'activité est ouverte à tous les papas de Lanaudière sur inscription. Les mamans peuvent également participer avec leur conjoint. Inscription obligatoire au 450-835-9094.

Date: Dimanche 15 janvier **Heures d'accueil aux glissades**: 8 h 45 à 9 h 30

Coût: 15 \$ pour les enfants et 21 \$ pour les adultes

Plume-âge : projet de correspondance entre enfants et aînés

Ce beau projet offre la chance aux enfants de s'exprimer par écrit sur ce qu'ils vivent. Ils écrivent en toute confidentialité à un groupe d'adultes bénévoles de Cible Famille qui répondent à chaque enfant. Nous sommes à la recherche de bénévoles supplémentaires qui souhaitent répondre à ces enfants. Pour en savoir plus, contactez Annick au 450-835-9094 ou par courriel annick.gelinas@ciblefamillebrandon.com.





Soutien en allaitement

Les Mères Veilleuses sont des mamans ayant allaité leurs enfants, qui ont reçu une formation en allaitement et qui souhaitent soutenir des mères qui ont choisi d'allaiter. Dans le respect du choix de chacun, elles peuvent aussi répondre à toutes les questions des futurs parents ou aider une maman lors du sevrage de son bébé. Contactez-nous pour être jumelée à une marraine d'allaitement.

La Maison de la Famille sera fermée pour la période des fêtes : du 19 décembre au 9 janvier. De retour le 10 janvier 2017.

Joyeux Noël et Bonne année à tous!

Pour plus d'informations sur nos activités...

Appelez-nous au 450 835-9094 ou visitez notre site Internet au

www.ciblefamillebrandon.com ou notre page Facebook.

L'organisme est situé au 15, rue Monday, à St-Gabriel. Vous voulez devenir membre? Nous sommes ouverts à *toutes les familles* des 7 municipalités de Brandon (Ville St Gabriel, St-Gabriel-de-Brandon, St-Didace, Mandeville, St-Norbert, St-Damien, St-Cléophas). Au plaisir de vous rencontrer!









Rubrique des Sentiers canins Maskinongé

Les giboulées ont soufflé les couleurs d'automne, l'herbe blanche du matin craque sous nos pas, les premières gelées couvrent nos chaumières, nous avons allumé les calorifères ou encore rempli nos foyers de bûches pour nous procurer chaleur et réconfort. L'hiver frappe de nouveau à nos portes.

Qu'en est-il de nos compagnons à quatre pattes qui, eux, restent dehors sans le confort et la protection d'une maison bien chauffée.

Voici quelques conseils pour les aider à surmonter la rigueur de notre hiver.

En tout premier lieu, certains types de chiens peuvent supporter une vie extérieure, ceux dont la morphologie, le pelage, l'âge et l'état de santé leur permettent. De toute évidence les chiens à poil court comme les Dobermans, Dalmatiens, Pit bulls, les chiots ou encore les animaux malades ou âgés ne peuvent tolérer une trop longue exposition au froid.

Pour les autres, une chose qui est de la plus grande importance, c'est l'acclimatation. Il faut les habituer graduellement à rester à l'extérieur pour que leur pelage développe du sou-poil en quantité suffisante pour leur procurer une protection appropriée.

Un des critères les plus importants pour leur sécurité est bien évidemment un abri, une niche qui répond à certains critères :

- 1. La niche doit être construite avec des matériaux non toxiques, durables et résistants à la corrosion ou pourriture.
- 2. Le toit et les murs doivent être étanches et isolés, le plancher surélevé de 6 » et l'entrée accessible en tout temps.
- 3. Être en bon état, exempt de saillies, d'arêtes coupantes ou d'autres sources de blessures.
- 4. Solide, stable et assez grande pour permettre au chien de se retourner, mais pas trop vaste, car il est important pour le chien de pouvoir garder à l'intérieur sa chaleur corporelle. Une niche trop grande ou mal isolée ou dont l'entrée fait face aux vents dominants en hiver ne sera pas adéquate et représentera une menace pour la santé ou la vie de votre chien. De plus, l'entrée devrait être juste assez grande pour lui permettre de pénétrer dans sa niche.

Aussi, tout dispositif de contention, chaîne ou corde, ne doit pas entraîner d'inconfort, se coincer ou se raccourcir, notamment en s'enroulant autour d'un obstacle. Il faut que votre animal puisse se mouvoir sans danger ou contrainte et avoir accès à son eau et à

sa nourriture. Un animal qui porte un collier étrangleur ne devrait jamais être laissé sans surveillance, été comme hiver.

Finalement attaché à l'extérieur ou non, n'oubliez pas de les faire marcher régulièrement, au moins 2 fois par jour, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez leur faire.

Avec ces quelques conseils de base, vous permettrez à votre fidèle compagnon d'apprécier la belle saison hivernale que nous avons ici au Québec.

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous souhaiter de belles fêtes, profitez bien de ces moments privilégiés pour gâter ceux que vous aimez. Oups... peut-être qu'un peu de dinde tombera aussi de vos tables pour vos fidèles compagnons à quatre pattes.

Joyeux Noël à tous

Yves, Votre contrôleur canin 514 885-8221



info@toutcequisimprime.ca







Marché de Noël Brandon 2016

Les AmiEs de la Terre de Brandon vous convient à leur 7e édition du Marché de Noël Brandon. Les lutins s'affairent à préparer un lieu convivial et amusant, les 10 et 11 décembre de 10 h à16 h. Pour garnir votre table ou pour offrir en cadeau, vous trouverez certainement le produit idéal. Quelque quarante fournisseurs agroalimentaires ou artisans seront présents. Plusieurs activités

agrémenteront votre passage au Centre sportif et culturel Brandon, 155, rue Saint-Gabriel.

Samedi après-midi, à l'horaire : Rencontre du père Noël, animation du coin « Jeunes » avec Cible Famille Brandon, présentation « Les Contes de Bario » et partage du gâteau aux carottes de Ruth Ellen Brosseau, députée NPD.

À l'extérieur, 16 h 30 : Chorale des Grands Vents et l'Illumination

Dimanche, il y aura deux présentations «Les Contes de Bario». Nous poursuivons l'écriture de lettres au père Noël et le concours de dessin de lutins. Les tirages de paniers-cadeaux auront lieu en fin de journée.

Un repas préparé par Amélie Roch, traiteur au Centre sportif et culturel Brandon (CSCB) sera servi sur place. Madame Roch élaborera un menu à partir des produits des fournisseurs du Marché de solidarité régionale de Brandon (MSRB).

Information

Marché de solidarité régionale de Brandon 450 835-9191 atbrandon.org info@atbrandon.org







La mission de notre organisme est d'organiser des activités de prévention et de mise en forme pour une meilleure qualité de vie...

Exercices en salle ViActive — Deux niveaux de cours sont proposés à St-Gabriel

Dynamique

Ce cours comprend quatre périodes, soit : échauffement, aérobie, musculation et étirements/ relaxation. Ils sont destinés à tous ceux et celles qui souhaitent se maintenir en bonne condition physique, renforcer leur musculature et leurs articulations et améliorer leur cardio, pour leur permettre de continuer à pratiquer leurs sports et activités favorites dans de bonnes conditions.

Allégé (pour tous): Comprenant des exercices plus « allégés », sollicitant un peu moins le cardio et pouvant être effectués assis ou debout. Ils sont avant tout destinés à tous ceux et celles ayant besoin d'une remise en forme en douceur, en raison notamment de douleurs articulaires ou de difficultés respiratoires chroniques et qui souhaitent retrouver un peu plus de souplesse et une meilleure qualité de vie au quotidien.

À Mandeville : Même description que « dynamique ».

YOGA: débutant et avancé ~ TAI CHI: débutant et avancé Gymnastique du cerveau (cours de mémoire) ~ Badminton (en soirée) Randonnées pédestres (sentiers boisés) ~ Marche urbaine ~ Marche remise en forme

La prochaine session débutera en janvier 2017

Carte de membre annuelle : 20 \$

Pour plus d'information, nous vous invitons à nous contacter au 450 835-3592 ou à visiter

notre site internet : www.santeacoeur.org

Soins à domicile

Massothérapie Soins Reiki

Florence Schule 450-759-1043 514-458-2326 (cell.) St-Didace

Reçus pour assurance

Martine Gauthier CPA, CA

Sylvie Boulianne Karine Dufresne Martine Gauthier

67 rue Plante, Saint-Gabriel-de-Brandon, Québec, J0K 2N0 Teléphone: 450-835-7247

Télécopieur : 450-835-0316 Courriel : mgauthieren@sympatico.ca

Méli-Mélo

Dates à retenir en décembre

Les lundis 12 et 26 : bacs de déchets

Les mercredis 14 et 28 : bacs de recyclage

Les dimanches : messes, p. 9

Horaire de la bibliothèque et Info-Biblio : p. 11-13

• Le samedi 10 décembre : Assemblée publique d'information, p. 3

• Le samedi 10 décembre : Concert l'Arbre de Vie, p. 10

· Le lundi 12 décembre : Séance régulière du conseil

· Le lundi 19 décembre : Séance du conseil sur le budget

Dates à retenir en janvier

Les lundis 9 et 23 : bacs de déchets

· Les mercredis 11 et 25 : bacs de recyclage

• Les dimanches : messes, p. 9

Horaire de la bibliothèque et Info-Biblio : p. 11-13

Le 15 janvier 2017 : date de tombée pour le prochain journal.

Faites parvenir vos articles ou petites annonces à journal@saint-didace.com ou au bureau de la municipalité.



Maison à un étage et demi à vendre.

Adresse : 521 rue Saint-Joseph St-Didace Prix demandé : 129500 \$ négociable

Rez-de-chaussée : cuisine et salon (aire ouverte), salle de

bain, bureau (porte privée), 1 chambre avec salle d'eau.

1er étage : 2 chambres et 1 salle d'eau

Chauffage : électrique ou au bois. Poêle au rez-de-chaussée et au sous-sol.

Garage et boutique isolés : 24x24.

Deux autres cabanons : 10x10 et 8x16 pieds.

Près de l'école primaire.

Dimensions du bâtiment : 36 x 27 pieds.

Revêtement : en pierres, en briques, en déclin d'aluminium et Canexel. Dimensions du terrain : environ 100 x 100 pieds (de forme irrégulière).

Évaluation municipale: 110500\$

VIA CAPITALE HARMONIE. François Ducharme: 514 644-1457